

# Les crimes haineux et les cybercrimes déclarés par la police, données trimestrielles provisoires, quatrième trimestre de 2025

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 16 avril 2026

Il est maintenant possible de consulter les données trimestrielles provisoires sur les crimes haineux et les cybercrimes déclarés par la police pour le quatrième trimestre de 2025.

Le tableau de bord interactif de visualisation des données, intitulé [Carrefour de renseignements déclarés par la police : données trimestrielles provisoires sur les crimes haineux et les cybercrimes](#), a été mis à jour avec ces plus récents renseignements.

## Note aux lecteurs

Les données sur les crimes déclarés par la police sont tirées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité, qui est un recensement de tous les crimes dont les services de police ont pris connaissance. Les statistiques sur les crimes déclarés par la police sont recueillies conformément à un ensemble de catégories et de définitions courantes de crimes approuvé à l'échelle nationale. Elles sont déclarées régulièrement par les services de police et communiquées à Statistique Canada chaque année depuis 1962. Les différences entre les politiques, les procédures et les pratiques d'application de la loi des services de police locaux peuvent avoir une incidence sur la comparabilité des statistiques de la criminalité.

Pour obtenir des explications détaillées de la terminologie et des concepts couramment utilisés dans l'analyse des renseignements sur les crimes déclarés par la police, veuillez consulter la page « [Définitions](#) ».

Les données trimestrielles sont provisoires et on peut s'attendre à ce qu'elles diffèrent des résultats annuels officiels diffusés chaque été. Ces données représentent l'ensemble des microdonnées mensuelles transmises par les services de police avant la date à laquelle les données ont été finalisées pour la diffusion.

La couverture des données relative aux données provisoires déclarées par la police varie chaque mois. Les données provisoires ont été déclarées par les services de police desservant de 91 % à 99 % de la population du Canada. Les données mensuelles pourraient être incomplètes en raison des enquêtes policières en cours ou de retards dans la saisie des données. Les données annuelles officielles déclarées par la police sont généralement accessibles en juillet de l'année suivante.



Tableaux disponibles : [35-10-0132-01](#) et [35-10-0153-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3302](#).

Il est maintenant possible de consulter en ligne un tableau de bord interactif de visualisation des données, intitulé [Carrefour de renseignements déclarés par la police : données trimestrielles provisoires sur les crimes haineux et les cybercrimes](#), qui fait partie de la série *Produits de visualisation des données* ([71-607-X](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).